# Informations de base 1994/0204(CNS) CNS - Procédure de consultation Directive Impôts autres que les taxes sur le chiffre d'affaires frappant la consommation des tabacs manufacturés Abrogation 2007/0206(CNS) Modification 1998/0189(CNS) Modification 2001/0063(CNS) Modification 2008/0150(CNS) Subject 2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises 3.40.12 Industrie des produits de luxe, cosmétiques 4.20.03 Toxicomanie, alcoolisme et tabagisme

Acteurs principaux					
Parlement européen	Commission au fond	Rap	oorteur(e)		Date de nomination
	JURI Juridique et droits des citoyens				
	Commission pour avis	Rap	porteur(e) pour av	is	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural				
	ECON Economique, monétaire et politique industrielle		LAGHER Pat the e (RDE)		04/11/1994
	ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs	FITZ (RDE	SIMONS James ( E)	Jim)	04/11/1994
onseil de l'Union	Formation du Conseil		Réunions	Dat	re
uropéenne	Affaires économiques et financières ECOFIN		1887	199	95-11-27

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
03/10/1994	Publication de la proposition législative	COM(1994)0355	Résumé

12/12/1994	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
02/02/1995	Vote en commission		Résumé
27/11/1995	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		Résumé
27/11/1995	Fin de la procédure au Parlement		
06/12/1995	Publication de l'acte final au Journal officiel		
	<u>'</u>	1	1

Informations techniques		
Référence de la procédure	1994/0204(CNS)	
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation	
Sous-type de procédure	Codification	
Instrument législatif	Directive	
Modifications et abrogations	Abrogation 2007/0206(CNS) Modification 1998/0189(CNS) Modification 2001/0063(CNS) Modification 2008/0150(CNS)	
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1 CE avant Amsterdam E 099	
État de la procédure	Procédure terminée	
Dossier de la commission	JURI/4/06251	

### Portail de documentation

### Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<b>T4-0060/1995</b> JO C 056 06.03.1995, p. 0158-0164	17/02/1995	Résumé

### Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1994)0355	03/10/1994	Résumé

### Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0311/1995 JO C 133 31.05.1995, p. 0001	29/03/1995	

Informations	complémentaires		

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Directive 1995/0059 JO L 291 06.12.1995, p. 0040	Résumé

# Impôts autres que les taxes sur le chiffre d'affaires frappant la consommation des tabacs manufacturés

1994/0204(CNS) - 27/11/1995

Le Conseil a adopté une directive concernant les impôts autres que les taxes sur le chiffre d'affaires frappant la consommation des tabacs manufacturés qui codifie les directives 72/464/CEE et 79/32/CEE et leurs successives modifications en les regroupant dans un seul texte.

# Impôts autres que les taxes sur le chiffre d'affaires frappant la consommation des tabacs manufacturés

1994/0204(CNS) - 03/10/1994 - Document de base législatif

La proposition de directive vise, aux fins d'une codification constitutive, à regrouper en un seul texte les directives: - 72/464/CEE du Conseil, concernant les impôts autres que les taxes sur le chiffre d'affaires frappant la consommation des tabacs manufacturés, et; - 79/32/CEE, deuxième directive du Conseil, concernant les impôts autres que les taxes sur le chiffre d'affaires frappant la consommation des tabacs manufacturés.

# Impôts autres que les taxes sur le chiffre d'affaires frappant la consommation des tabacs manufacturés

1994/0204(CNS) - 17/02/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition de la Commission (procédure sans rapport).

## Impôts autres que les taxes sur le chiffre d'affaires frappant la consommation des tabacs manufacturés

1994/0204(CNS) - 27/11/1995 - Acte final

La directive 95/59/CE du Conseil codifie, en les regroupant en un seul texte, les directives: - 72/464/CEE du Conseil, concernant les impôts autres que les taxes sur le chiffre d'affaires frappant la consommation des tabacs manufacturés, et; - 79/32/CEE, deuxième directive du Conseil, concernant les impôts autres que les taxes sur le chiffre d'affaires frappant la consommation des tabacs manufacturés. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR: 26/12/1995.